

Réforme LAS

VERSION 2026



La **LAS** est la **seule voie d'entrée en médecine** à Nice après l'obtention du baccalauréat.

Objectif de la LAS

La réforme permet à un étudiant qui a tenté d'accéder pendant 1, 2 ou 3 ans à une filière santé, de **ne pas se retrouver avec un dossier universitaire vierge**.

Dans tous les cas, durant son parcours, l'étudiant a droit au maximum à **deux tentatives** pour accéder à une filière de santé.

Qu'est-ce qu'une LAS ?

La LAS est une **Licence**, et dure donc **trois ans**, avec un **Accès Santé** ce qui signifie que chaque année l'étudiant pourra décider de **candidater ou non** pour tenter d'être admis dans la filière santé de son choix.

Il peut donc présenter son dossier en L1 et L2, ou bien en L1 et L3 ou bien en L2 et L3.

C'est quoi la LAS unique à Nice ?

Dans d'autres villes, il y a la PASS et la LAS avec :

- LAS = 30 % santé et 70 % licence
- PASS = 70 % santé et 30 % licence

À Nice ce système n'a pas été gardé car il a été observé de trop grandes inégalités entre les deuxièmes années de santé qui avaient fait une LAS et ceux qui avaient fait une PASS.

On est donc passé à la LAS unique, avec :

- LAS = 50 % santé et 50 % licence



Ce document a été rédigé **AVANT** la validation des MCC 2026-2027.
Il y a donc des informations qui peuvent changer.



Réforme LAS

VERSION 2026



Le programme de la LAS 1 est constitué de 10 UE

Les enseignements obligatoires, organisés en présentiel ou en distanciel, comportent :

- **5 UE santé** (2 UE au 1er semestre et 3 UE au 2ème semestre)
- **4 UE de la licence** (2 UE pour chaque semestre spécifiques de la licence choisie)
- **1 UE Compétences transversales**

Dans le **classement santé**, **TOUTES LES UE SANTÉ SERONT PRISES EN COMPTE.**

Les **UE de licence** et l'**UE de compétences transversales** ne sont quant à elles **pas prises en compte dans le classement d'accès aux filières MMOPK.**

10 licences disponibles en LAS

Les lycéens souhaitant intégrer une LAS auront le choix entre le **droit, économie-gestion, maths, chimie, info, SV, STAPS, psychologie, lettres ou histoire.**

À savoir que la filière santé n'est pas sélective en première année sur Parcoursup.

LAS 1 - LAS 2/3

Les étudiants sont classés en fonction de la **moyenne générale obtenue sur les 5 UE santé.**

Il y a **2 classements différents** : un pour les LAS 1 et un pour les LAS 2 et LAS 3.

Il y a également pour chaque filière, un nombre de place réservé pour les LAS 1 et un nombre de place réservé pour les LAS 2 et LAS 3 = **un numérus apertus spécifique à chaque groupe.**

1 classement pour les LAS 1

Moyenne des 5 UE santé

1 classement pour les
LAS 2 et LAS 3

Réforme LAS

VERSION 2026



Conditions pour candidater

Plusieurs conditions doivent être réunies pour candidater en santé :

- Validation de son année de LAS à **10/20** (60 ECTS sans rattrapages ni seconde chance). Année de LAS = les 10 UE (les UE santé mais aussi les UE de la licence)
- Avoir **validé au moins 2 UE santé** parmi les 5 de l'année

Passage en deuxième année

L'entrée en 2e année de santé est **sélective**.

En fonction des notes obtenues, et du seuil défini par le jury les étudiants peuvent être:

- Directement admis en 2e année (**Max 50% des places disponibles**) = Grands Admis
- Ajournés
- Admissibles à l'oral pour la/les filière(s) sur lesquelles ils ont candidaté

Si un étudiant est ajourné à l'oral ou n'est pas reçu (en fonction des notes), il ne pourra pas passer en deuxième année de santé. Il sera néanmoins admis en 2e année de sa licence qu'il a choisie et validée. S'il est en LAS 1 il pourra faire une LAS 2.

Classement des étudiants

Des groupes d'étudiants seront définis selon les vœux hiérarchisés en première position réalisés lors de la phase de candidature. C'est à dire qu'il y aura des groupes "choix 1 : médecine", "choix 1 : Kiné", "Choix 1 : maïeutique"...

Ces groupes serviront à **déterminer les GRAND ADMIS (GA)**.

Pour les étudiants ayant hiérarchisé en première position lors des vœux la filière médecine

À l'issue des épreuves du premier groupe (les écrits), un classement **AVEC UNIQUEMENT LES NOTES DE SANTE** sera réalisé pour **CHAQUE LICENCE !!**

→ C'est à dire qu'il y aura **10 classements différents (un par licence)**.

Pour **CHACUN** de ces classements = pour chaque licence sera déterminé :

- Des Grands Admis
- Des Autorisés à passer les oraux
- Des Ajournés

Réforme LAS

VERSION 2026



Pour les étudiants ayant hiérarchisé en première position lors des vœux la filière maïeutique ou odontologie ou pharmacie ou kiné

Un classement est réalisé, pour **chacun des 4 groupes d'étudiants**, ayant hiérarchisé en première position, soit la filière **maïeutique**, soit la filière **odontologie**, soit la filière **pharmacie**, soit la filière **kiné**.

Il y a donc **4 classements** :

- **1** avec tous les étudiants ayant mis choix **1 maïeutique**
- **1** avec tous les étudiants ayant mis choix **1 odontologie**
- **1** avec tous les étudiants ayant mis choix **1 kiné**
- **1** avec tous les étudiants ayant mis choix **1 pharmacie**

Pour les filières **MAIEUTIQUE / PHARMACIE / ODONTOLOGIE** : il est déterminé dans chaque classement des **Grands Admis, des Autorisés à passer les oraux et des Ajournés**

Pour la filière **MASSO-KINESITHEPARIE**, il détermine en fonction de la capacité d'accueil les **étudiants admis**, ceux qui restent en **liste complémentaire** et ceux qui sont ajournés. **Il n'y a PAS D'ORAUX pour cette filière.**